

4

Analyse de l'accessibilité

- Cet outil propose une liste de questionnements à garder en tête lorsque vous désirez analyser l'accessibilité d'un lieu.
- Ces éléments ont été ciblés par des membres du CAPVISH et des partenaires pour préparer une visite terrain effectuée durant le projet.
- Il renferme aussi les références de grilles ou de guides ayant été développés pour évaluer l'accessibilité dans divers contextes. Plusieurs de ces grilles sont disponibles sur le site Internet du CAPVISH.

4

Lorsque vous visitez un endroit, il n'est pas nécessaire que vous connaissiez toutes les normes d'accessibilité par cœur pour en évaluer l'accessibilité. Même sans être de grands spécialistes, il vous est possible de le faire en portant attention à différents aspects.



En tant que personne vivant couramment des situations de handicap, votre expérience personnelle et les difficultés que vous rencontrez quotidiennement, durant vos parcours, vous donnent une connaissance très concrète des divers obstacles à l'accessibilité et vous permettent de les dénoter.

Toutefois, l'**outil 3: Normes d'accessibilité** peut vous fournir certaines références et précisions quant aux normes.



Alors, pourquoi ne pas profiter de votre expertise, pour vous faire « inspecteurs » de l'accessibilité des lieux que vous fréquentez ou aimeriez fréquenter ? Vous pouvez solliciter des rencontres ou tout simplement être attentifs et prendre des notes lorsque vous fréquentez un commerce, un évènement ou autres. Vos observations pourraient vous servir, par la suite, à faire des revendications ou des recommandations aux personnes concernées. En ayant les questionnements qui suivent en tête, vous deviendrez de fins observateurs de l'accessibilité. Laissez-vous guider.



Vous arrivez à proximité des lieux

- Y a-t-il des espaces de stationnement réservés pour personnes handicapées à proximité ?
- Sont-ils en nombre suffisant ?
- Ces espaces sont-ils bien situés ?
- Sont-ils suffisamment larges et longs ?
- Y a-t-il un débarcadère à proximité de l'entrée ?
- Le parcours pour se rendre à l'entrée est-il sécuritaire ?

Vous entrez dans les lieux

- Les entrées sont-elles bien identifiées et accessibles (plein pied, rampes d'accès, bien déneigées, dégagées, munies de portes automatiques, etc.) ?
- Le nombre d'entrées accessibles est-il suffisant ?
- Le choix de leur emplacement est-il adéquat ?
- Vous permet-il d'emprunter le même parcours que les autres personnes ?
- La largeur des portes est-elle suffisante ?
- Les seuils de porte ont-ils une bonne hauteur ?



- La lourdeur, le sens d'ouverture et le type de poignée des portes sont-ils des handicaps ?
- Le temps d'ouverture des portes est-il suffisant long ?
- L'efficacité des mécanismes de rétention des portes est-il efficace et ajusté ?
- L'emplacement des boutons-poussoirs permet-il de manœuvrer facilement ?

Vous vous repérez dans les lieux

- La signalisation permet-elle de bien s'orienter et de se diriger ?
- Permet-elle d'identifier facilement l'environnement ?
- La signalisation est-elle uniforme et à une bonne hauteur ?
- Qu'en est-il du choix du type des caractères et de leur grosseur ?
- Y a-t-il des caractères braille pour les personnes ayant une déficience visuelle ?
- Les postes d'accueil, d'information ou de réception sont-ils situés près de l'entrée ou à un endroit facile à repérer ?
- Les espaces communs, les services, les sorties, etc. sont-ils facilement repérables et à proximité ?
- Le service et l'accueil par le personnel tiennent-ils compte des besoins des personnes ayant des incapacités ?

Vous circulez dans les lieux

- L'aménagement des lieux, soit la disposition des équipements et du mobilier, nuit-il aux déplacements libres et sécuritaires ?
- Qu'en est-il de l'encombrement ?
- Les escaliers sont-ils munis de mains courantes ?
- Celles-ci ont-elles des caractéristiques facilitant leur usage ?
- La hauteur et la profondeur des marches d'escalier sont-elles uniformes ?
- La largeur des allées de circulation est-elle suffisante ?
- S'il y a des pentes, leur accent est-il doux ?
- Des tourniquets ou des serpentins nuisent-ils aux bons déplacements ?
- L'éclairage, la luminosité et les contrastes de couleur sont-ils des obstacles pour une personne ayant une basse vision ?
- Des surfaces tactiles au sol ou des lignes conductrices facilitent-elles les déplacements des personnes ayant une déficience visuelle ?





- S'il y a des ascenseurs, sont-ils suffisamment spacieux pour une personne en fauteuil, en quadriporteur ou accompagnée d'un chien guide ?
- Les boutons de contrôle sont-ils bien situés, faciles à utiliser et munis d'écriture braille ?
- Y a-t-il des possibilités, pour les personnes ayant des besoins particuliers, d'être accompagnées ou guidées ?

Vous utilisez l'environnement

- Les équipements tels que les abreuvoirs, les téléphones, les comptoirs, etc. sont-ils universellement accessibles ?
- L'endroit est-il muni de salles de bains convenant à une personne en fauteuil ou en quadriporteur (grandeur des cabines, hauteur et emplacement des accessoires) ?
- Celles-ci sont-elles situées au même endroit que les salles de bains des autres personnes ?
- Les procédures de sécurité ou d'évacuation tiennent-elles compte des besoins des personnes ayant des incapacités ?
- Le service de l'ensemble du personnel démontre-t-il qu'il est formé et sensibilisé aux besoins des personnes ayant des incapacités ?

Références de grilles visant l'évaluation de l'accessibilité

- *Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP-03), 2008. Fiche d'évaluation de l'accessibilité de vos événements; Comment améliorer la fréquentation de vos événements par les personnes ayant des limitations fonctionnelles ?*
- *Bureau d'Aide et d'information sur le logement adapté région Mauricie , 2004. Trucs et astuces pour une meilleure accessibilité universelle.*
- *Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH), 2006. Votre organisme est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ?*
- *Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH), 2006. Appréciation de l'immeuble.*
- *Kéroul, 2002. Guide d'établissement culturels et touristiques accessibles aux personnes à capacités physique restreinte.*